



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Distr. LIMITEE
UNIDO/10
le 19 novembre 1985
FRANCAIS

PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT POUR
L'INDUSTRIE DU CUIR ET DES PRODUITS EN CUIR
EN AFRIQUE

RP/RAF/85/610

Burkina Faso

Le secteur de l'industrie du cuir et
des produits en cuir:

BURKINA FASO *

Etabli pour le Gouvernement du Burkina Faso
par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

D'après les travaux de Magne Nestvoid,
consultant spécialiste de l'industrie du cuir

* Ce document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

NOTES EXPLICATIVES

La valeur du Franc CFA au Burkina Faso lors de la présente mission, août 1985, était:

\$US 1 = 350 Francs CFA

ABBREVIATIONS

CFAO:	Compagnie Française de l'Afrique Occidentale
FAO:	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCFA:	Franc Communauté Financière Africaine
FRIDA:	Fund for Research and Investment for the Development of Africa Ltd.(UK)
ONAC:	Office National du Commerce
ONERA:	Office National de l'Exploitation des Ressources Animales
ONUDI:	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PNUD:	Programme des Nations Unies pour le Développement
SBMC:	Société Burkinabé de Manufacture de Cuirs
SBCP:	Société Burkinabé des Cuirs et Peaux
SCP:	Société des Cuirs et Peaux
SEP:	Société Européenne des Peaux
SINAC:	Société de l'Industrie Nationale de la Chaussure

RESUME

La population animale au Burkina Faso forme une base solide pour un bon développement du secteur cuir du pays. La disponibilité potentielle de cuirs bovins et, en particulier, des peaux de petits ruminants, de moutons et de chèvres, est considérable. Actuellement la plupart de ces matières premières est cependant, exportée à l'état brut. En 1984 environ 200,000 peaux de chèvre seulement furent tannées et exportées à l'état wet-blue.

Il existe une seule tannerie industrielle dans le pays, la Société Burkinabé de Manufacture de Cuirs (Centre de Tannage), produisant principalement des peaux de chèvre semi-finies pour l'exportation. Une part limitée de la production est destinée à la fabrication d'articles en cuir, en cuir velours, dans l'atelier de maroquinerie de la société même. L'équipement spécialisé pour le département de finissage de la tannerie a été commandé. On espère l'avoir installé au début de l'année 1986.

Deux usines de chaussures existent au Burkina Faso. L'une produisant principalement des chaussures utilisant des matériaux non-cuirs, l'autre, établie en 1982, est équipée pour la fabrication des chaussures en cuir, avec une capacité de production installée de 800 paires par jour. Le manque de fonds de roulement suffisant et de cuir fini produit localement ont provoqué que cette usine moderne n'a pas pu fonctionner dans les derniers mois qu'à un niveau de production assez bas.

Il est recommandé de considérer la réduction graduelle de l'exportation actuelle de cuirs et peaux à l'état brut, et de promouvoir dans le pays la production de cuir semi-fini, à l'état wet-blue et à l'état stain, ainsi que la production de cuir bovin fini au lieu de l'exportation.

De l'assistance technique de l'ONUDI dans les techniques du finissage du cuir, est recommandée. On suggère aussi l'élaboration d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'une éventuelle nouvelle tannerie au Burkina Faso.

Une autre possibilité serait aussi la promotion de l'exportation d'articles en cuir ornementé par la méthode "pyro-gravure".

TABLE DES MATIERES

	PAGE
NOTES EXPLICATIVES	2
PESUME	3
TABLE DES MATIERES avec listing des ANNEXES	4
INTRODUCTION	6
I. ACTIVITES	6
II. SITUATION ACTUELLE DU SECTEUR	7
A. Volume des troupeaux	7
B. Cuirs et peaux bruts	7
C. Secteur de l'industrie du cuir	8
D. Secteur de l'industrie de la chaussure	10
E. Fabrication d'articles en cuir	11
III. PROBLEMES DU SECTEUR	11
A. Secteur des matières premières	11
B. Secteur de l'industrie du cuir	12
C. Secteur de chaussures en cuir	12
D. Fabrication d'articles en cuir	12
IV. RECOMMANDATIONS	13
A. Cuirs et peaux bruts	13
B. Secteur de l'industrie du cuir	13
C. Secteur de l'industrie de la chaussure	14
D. Secteur d'articles en cuir	14

ANNEXES

- I. DESCRIPTION DU POSTE
- II. VOLUMES DES TROUPEAUX AU BURKINA FASO
- III. EXPORTATIONS PRODUITS ET SOUS-PRODUITS DE L'ELEVAGE
- IV. REPARTITION DU COMMERCE DES CUIRS ET PEAUX ENTRE LES CINQ SOCIETES SPECIALISEES
- V. PRODUCTION/EXPORTATIONS CUIRS ET PEAUX
- VI. EXPORTATIONS CUIRS ET PEAUX
- VII. DESTINATIONS DES EXPORTATIONS DES CUIRS ET PEAUX POUR L'ANNEE 1984
- VIII. DES PRIX DES PEAUX DE CHEVRE OBTENUS A L'EXPORTATION
- IX. CHIFFRES MOYENS POUR L'ANNEE 1984 POUR CUIRS ET PEAUX
- X. PROJET PROPOSE: ASSISTANCE DANS LE FINISSAGE DU CUIR
- XI. LISTE DES PERSONNES CONTACTEES AU BURKINA FASO

INTRODUCTION

Dans le cadre d'un projet régional, RP/RAF/85/610, Programme intégré de développement pour l'industrie du cuir et des articles en cuir dans des pays africains sélectionnés (un projet dans la région africaine) un consultant spécialiste de l'industrie du cuir, a entrepris une mission d'une durée totale de six semaines aux pays suivants de l'Afrique de l'Ouest francophone: Mali, Burkina Faso et Niger.

La visite du consultant au Burkina Faso a eu lieu entre le 7 et le 15 août 1985. La description de poste, reproduite en Annexe I, donne des renseignements sur le but du projet, sur les attributions du consultant ainsi que des renseignements complémentaires sur le projet régional.

I. ACTIVITÉS

Pendant cette brève mission au Burkina Faso le consultant n'a pas pu voyager à l'intérieur du pays comme prévu à l'origine. A Ouagadougou l'usine de chaussures SINAC, la tannerie Centre de Tannage et la SBCP, la société principale pour le commerce des cuirs et peaux, ont été visitées. L'ONERA a fourni des données statistiques très appréciées.

Deux réunions ont eu lieu au Ministère de Promotion Economique avec la participation des représentants de la Direction des Etudes et Planification et de la Direction du Développement Industriel et de l'Artisanat de ce même ministère. ainsi qu'avec la participation des représentants des usines visitées et de Monsieur Balima du bureau de PNUD qui a préparé bien efficacement toutes les activités entreprises par le consultant pendant la dite mission. Dans la dernière réunion le consultant a présenté ses impressions sur la situation du secteur cuir au Burkina Faso et ses recommandations pour des actions qui à son avis doivent être prises afin de promouvoir le développement futur de ce secteur industriel spécifique.

II. SITUATION ACTUELLE DU SECTEUR

A. Volume des troupeaux

La population animale au Burkina Faso en 1983, a été estimée par la FAO à environ:

3.0 millions de bovins

2.0 millions d'ovins et

2.5 millions de caprins

L'Annexe II présente des données sur le développement des nombres estimés de la population animale au Burkina Faso pendant la période de 1974 à 1983. L'exportation traditionnelle d'animaux sur pied a diminué au cours des dernières années. En 1980 cette exportation représentait une valeur de F CFA 4,512 millions, alors qu'en 1983 l'exportation d'animaux sur pied correspondait à F CFA 1,194 millions seulement.

L'exportation du bétail sur pied ne permet pas la valorisation sur place des sous-produits de l'élevage, l'abattage s'effectuant à l'extérieur. Il est à noter que la part relative du sous-produit cuirs et peaux dans l'exportation des produits de l'élevage et d'une manière plus générale, dans les exportations globales, s'accroît d'année en année, comme le montrent les chiffres de l'Annexe III.

B. Cuirs et peaux bruts

Le Direction de l'Élevage à Ouagadougou donne les chiffres suivants sur le nombre estimé des abattages contrôlés et non-contrôlés, pour l'année 1983: (Voir l'Annexe V)

215,000 bovins

909,000 moutons

1,750,000 chèvres

La Société Burkinabé des Cuirs et Peaux, SBCP, est le collecteur et l'exportateur principal de cuirs et peaux du pays. C'est une société mixte, 51 pour cent des actions appartiennent à des sociétés privées (CFAO - SEP) alors que les 49 pour cent restants appartiennent au Gouvernement. En 1984

la SCBP exportait deux tiers (en valeur) de l'exportation totale des cuirs et peaux bruts. Il existe quatre sociétés moins importantes qui participent au commerce des cuirs et peaux bruts, avec une participation à l'exportation variable. L'Annexe IV donne des informations plus spécifiques à ce sujet.

Quelques précisions concernant le volume et les prix obtenus à l'exportation des cuirs et peaux bruts sont données aux Annexes V et VI pour des cuirs bovins, des peaux de mouton et des peaux de chèvre en brut. L'Annexe VIII montre la valeur ajoutée moyenne obtenue pour des peaux de chèvre tannées et exportées à l'état wet-blue, de l'ordre de 50 pour cent sur le prix de la peau brute.

L'Annexe VII rapportant sur l'exportation des cuirs et peaux pour l'année 1984, fait référence à la valeur totale de ces exportations et par catégorie ainsi que la répartition entre les pays importateurs. Il est à noter que l'Italie est le marché le plus important pour les cuirs et peaux en provenance du Burkina Faso. L'Espagne importe des quantités considérable, surtout des cuirs bovins et des peaux de mouton. La France importe surtout des peaux de chèvre, mais la moitié seulement de la quantité importée par l'Italie.

La SBCP, en 1984, exportait aussi 196,000 peaux de chèvre à l'état wet-blue, tanné par le Centre de Tannage. Comme référence voir l'Annexe VIII.

Il existe deux grands abattoirs dans le pays, à savoir un à Ouagadougou et l'autre à Bobo-Dioulasso. Des abattoirs de brousse sont répartis en travers le pays. Les peaux de petits ruminants sont arséniquées et séchées avant d'être exportées. Les moutons sont relativement grands et tous du type à poil dur. Les peaux de chèvre sont généralement d'une taille assez petite (de 3 à 4 pieds carrés la peau)

C. Secteur de l'industrie du cuir

Il existe une seule tannerie industrielle au Burkina Faso, située à Ouagadougou. Le nom officiel de cette tannerie est maintenant la Société Burkinabé de Manufacture de Cuirs, mais elle se nomme aussi fréquemment Centre de Tannage.

Cette tannerie, créée en 1968 - 1969, emploie à présent 57 personnes en tout. La production principale est celle de peaux de chèvre tannées au chrome, sous un contrat direct avec la SBCP, pour l'exportation à l'état wet-blue. Des quantités moins importantes de peaux de chèvre tannées au chrome et retannées au végétal, et terminées en velours, sont utilisées dans l'atelier de manufacture d'articles en cuir de la société même. De temps en temps des quantités limitées de cuirs bovins sont tannées au chrome et retannées au végétal pour le même but.

La tannerie possède les machines et l'équipement usuels pour la production de cuir semi-fini, mais n'a jusqu'à présent, aucun équipement requis pour la fabrication de cuir complètement fini.

L'équipement de base nécessaire à la fabrication de cuir fini a été mis en ordre. On s'attend à recevoir cet équipement vers la fin de l'année 1985. Il est espéré que l'équipement sera installé au début de 1986. La production du cuir fini destiné à la fabrication de chaussures en cuir pourra alors être initiée.

Il existe des plans pour introduire aussi la production du cuir de peaux de chèvre à l'état "stain" pour l'exportation en plus de la production actuelle de cuir de peaux de chèvre en wet-blue.

Un projet pour l'implantation d'une autre tannerie au Burkina Faso a été décrit brièvement dans une étude élaborée en 1980 par FRIDA. La capacité de production de cette nouvelle tannerie serait de l'ordre de 500,000 peaux de mouton, 500,000 peaux de chèvre et 90,000 cuirs bovins, la plupart pour la fabrication de cuir semi-apprêté pour l'exportation. Cependant il est envisagé de produire une certaine quantité de cuir fini pour la consommation du marché local, à savoir: 5,000 cuirs finis de peaux de chèvre, 35,000 cuirs finis de peaux de mouton et 30,000 cuirs bovins finis. Jusqu'à présent, cependant, aucune décision sur ce projet n'a été prise par le Gouvernement. Des contacts avec des partenaires étrangers; possibles sont, cependant, considérés, pour investiger leur possible participation dans un tel projet pour l'implantation d'une nouvelle tannerie dans le pays.

Des unités de tannage rurales existent un peu partout dans le pays, surtout comme des unités individuelles (ils ne travaillent pas en tant que coopérative). Des informations sur leur nombre, leur production etc., ne pouvaient, cependant, pas être obtenues lors de cette brève mission.

D. Secteur de l'industrie de la chaussure

Il existe deux usines produisant des chaussures au Burkina Faso. L'usine BATA a une production où prévaut la fabrication de chaussures utilisant des matériaux non-cuir. Mais selon l'information des autorités compétentes BATA a aussi une production limitée de chaussures en cuir, pour laquelle ils utilisent du cuir fini importé du Sénégal, de la tannerie BATA à Dakar.

L'autre usine de chaussure, la Société de l'Industrie Nationale de la Chaussure, SINAC, a été établie avec la coopération technique d'une société française. Elle est cependant la propriété du Gouvernement. Cette usine a commencé la production en 1982, ayant un technicien français en charge de la production de la chaussure. Jusqu'à présent, le cuir fini requis pour cette fabrication a été importé de France. SINAC a aussi une ligne pour la production de chaussures de sport, etc. pour laquelle d'autres matériaux non-cuir sont aussi utilisés.

L'usine SINAC est bien équipée. Selon l'information donnée, elle a une capacité de production de 800 paires par jour. Un total de 60 personnes sont employées dont plusieurs ont déjà trois ans d'expérience pratique dans la fabrication de chaussures dans cette usine.

Pendant cette mission l'usine n'était pas en opération, à cause de la saison des vacances. Dans les derniers mois, cependant, la production fut assez limitée, la raison principale étant le manque de cuir fini et le manque de fonds de roulement permettant l'importation assez coûteuse de tels matériaux.

Des unités artisanales qui produisent de la chaussure simple pour la consommation locale existent dans le pays, mais des informations plus précises sur ce secteur spécifique ne purent être obtenues.

E. Fabrication d'articles en cuir

L'atelier de maroquinerie du Centre de Tannage à Ouagadougou est spécialisé dans la fabrication d'articles en cuir d'une qualité remarquable. Cet atelier utilise du cuir de peaux de chèvre au chrome retanné au végétal et en velours, ainsi qu'une quantité plus limitée de cuirs bovins du même tannage et de la même présentation (en velours). Ces cuirs sont travaillés d'après la méthode nommée "pyro-gravure" pour fabriquer des articles en cuirs assez variés, des cartes, des "peintures", de petits articles, des ceintures et ainsi de suite. Les décorations sont brûlées dans ces cuirs assez résistants avec des épingles chauffées à l'électricité, appliquées à main par des ouvriers très doués et expérimentés.

Les articles finis sont vendus dans des boutiques spécialisées, à l'usine même et dans les hôtels à Ouagadougou. Ces articles sont d'une qualité élevée, et peuvent avoir de bonnes chances de pénétrer les marchés d'exportations sous condition que les prix et les quantités soient acceptables.

Quand l'extension du Centre de Tannage à inclure aussi un département pour le finissage du cuir, sera exécutée, les locaux actuels de l'atelier de maroquinerie seront occupés par le département de finissage. L'atelier de maroquinerie sera alors installé dans un autre bâtiment appartenant à l'usine même. De l'espace pour une extension ultérieure de cet atelier est prévu.

Des données sur le nombre et la production des unités artisanales manufacturant des articles en cuir divers pour le marché local ne purent être obtenues.

III. PROBLEMES DU SECTEUR

A. Secteur des matières premières

Vu le temps très limité disponible pendant cette mission, il n'était pas possible de considérer en détail ce sujet particulier.

B. Secteur de l'industrie du cuir

Un des problèmes les plus sérieux identifiés dans ce secteur spécifique est le manque de capacité de production industrielle de peaux de petits ruminants à l'état du staim et de cuirs bovins jusqu'au stade du cuir fini.

La capacité de production annuelle maximale disponible à l'heure actuelle est de l'ordre de 300,000 peaux de chèvre pour le tannage jusqu'au stade de wet-blue seulement.

Pratiquement tous les cuirs bovins disponibles, la plupart des peaux de mouton ainsi que la majeure partie des peaux de chèvre sur le marché sont ou bien exportées à l'état brut ou bien ceux-ci ne sont pas enregistrées.

C. Secteur de chaussures en cuir

Un manque sérieux de cuir fini, manufacturé localement, a forcé l'usine de chaussure, SINAC, à importer le cuir fini requis pour leur production de chaussures en cuir. Le manque de fonds de roulement en quantité suffisante constitue un problème sérieux qui ne permet actuellement pas une opération profitable du SINAC. L'importation de cuir fini doit être maintenue à un niveau minimum, ne permettant la société à n'utiliser qu'une part limitée de sa capacité de production installée.

D. Fabrication d'articles en cuir

L'atelier de maroquinerie du Centre de Tannage ne paraît pas avoir des problèmes sérieux car sa fourniture est du cuir de bonne qualité pour sa production bien spécialisée.

Cependant la qualité assez basse du cuir de peaux de mouton et aussi du cuir bovin traditionnel, tanné au végétal par des unités de tannage artisanales, influence négativement la qualité des produits manufacturés par les ateliers artisanaux qui produisent des types différents d'articles en cuir, la majeure part étant pour le marché local.

IV. RECOMMANDATIONS

A. Cuirs et peaux bruts

Il est recommandé de considérer la réduction graduelle de l'exportation actuelle de cuirs et peaux à l'état brut, le but peut être atteint par l'extension des activités du Centre de Tannage et aussi par l'implantation possible d'une autre tannerie industrielle, afin d'obtenir une valeur ajoutée plus importante aux matières premières disponibles dans le pays, ainsi que de créer des opportunités d'emploi additionnelles.

B. Secteur de l'industrie du cuir

Il est fortement recommandé de considérer d'augmenter encore plus la production au Centre de Tannage de cuir de peaux de chèvre tanné au chrome à l'état wet-blue et d'introduire aussi la production de cuir de peaux de chèvre au stade du stain pour l'exportation.

La production de cuir bovin fini pour la fabrication de chaussures doit être exécutée par le Centre de Tannage aussi tôt que l'équipement pour le département de finissage du cuir, déjà commandé, est installé et mis en oeuvre. Les connaissances spécialisées et l'expérience dans le finissage du cuir doivent aussi être acquises par le personnel de la tannerie.

A court terme, les services d'un expert de l'ONUDI, spécialiste en finissage du cuir, doivent être pris en considération pour une période de six mois, initialement. Des bourses individuelles doivent être envisagées pour la formation à l'étranger de deux techniciens nationaux ayant de l'expérience dans la technologie du cuir, pour leur donner une formation spécialisée dans la technique du finissage du cuir. Un projet proposé pour une telle assistance est présenté à l'Annexe X.

La possibilité d'implanter au Burkina Faso une tannerie additionnelle doit être investiguée pour permettre d'atteindre l'alternative la plus favorable au développement futur du secteur cuir du pays. Une étude de faisabilité pour une éventuelle nouvelle tannerie doit être exécutée. Si le Gouvernement le désire, l'ONUDI pourrait participer à l'élaboration de telle étude.

C. Secteur de l'industrie de la chaussure

Pour que l'usine de chaussures SINAC puisse être mise en opération profitable au plus tôt, une attention spéciale doit être donnée à la possibilité d'entrer dans un arrangement temporaire du type "joint venture" avec un partenaire étranger convenable, celui-ci pourrait fournir le cuir fini nécessaire pour la production de chaussures en cuir de l'usine. Il devrait aussi pouvoir faciliter le marketing à l'étranger d'une certaine portion des chaussures manufacturées. Ceci serait une solution à envisager qui durerait jusqu'à ce que le Centre de Tannage ait établi son département de finissage et ait obtenu l'expérience requise pour fournir du cuir fini d'une qualité acceptable et régulière.

D. Secteur d'articles en cuir

L'atelier de maroquinerie du Centre de Tannage est à même de produire des articles en cuir, utilisant la méthode unique nommée "pyro-gravure" d'une qualité et d'une présentation telle que les exigences des marchés d'exportation peuvent être satisfaites.

En conséquence, il est suggéré d'étudier en plus de détail la possibilité d'exporter ces produits. Si on trouve que ceci est confirmé, les décisions nécessaires pour l'expansion des activités de cet atelier spécialisé doivent être prises et exécutées.

NATIONS UNIES



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

ONU/IDI

Le 10 mai 1985

PROJET DANS LA REGION AFRICAINE

DESCRIPTION DE POSTE

RP/RAF/85/610/11-02/31.7.D

- Désignation du poste** Consultant spécialiste de l'industrie du cuir
- Durée de la mission** Six semaines
- Date d'entrée en fonctions** Juillet 1985
- Lieu d'affectation** Tunis, Bamako, Ouagadougou et Niamey. Deux jours en Tunisie, une semaine au Mali, une semaine au Burkina Faso, deux semaines au Niger et environ une semaine à Vienne.
- But du projet** Evaluer le potentiel de l'industrie du cuir et des produits en cuir dans les pays en développement en Afrique et établir les mesures à prendre pour accélérer le développement intégré de ce secteur dans chacun des pays mentionnés ainsi que la coopération entre eux à une fin salubre pour le développement de ce secteur industriel dans toute l'Afrique.
- Attributions** Le consultant devra voyager en Tunisie, au Mali, au Burkina Faso et au Niger avec le consultant en industries du cuir sous le poste 11-54. Ils travailleront en étroite collaboration avec les autorités compétentes des Gouvernements respectifs, avec les représentants du commerce et de l'industrie ainsi qu'avec les instituts de recherche et de formation.
- Le consultant doit aussi travailler en étroite coopération avec le coordonnateur du projet et aura, en particulier, les fonctions suivantes.
- Sur le terrain:
1. Récolter des informations des diverses institutions du Gouvernement et de l'industrie, d'organisations commerciales et d'entreprises industrielles concernant la situation actuelle dans les sections: cuirs et peaux, cuir tanné et produits en cuir, produits chimiques pour tanneries, pièces de rechange, des organisations du commerce, modèles et marketing, opportunités de formation etc. Ceci permettra une évaluation des ressources existantes, structurelles et physiques, ainsi que le potentiel du pays en considération/..

Toutes candidatures ou communications relatives à cette description de poste devront être adressées à:

Section de recrutement du personnel affecté aux projets, Division des opérations industrielles

ONU/IDI, Centre International de Vienne, B.P. 300, A-1400 Vienne (Autriche).

ANNEXE I (2)

Au siège de l'ONUDI

2. Basé sur les informations disponibles à l'ONUDI, compiler des données similaires sur les autres pays francophones en Afrique n'ayant pas fait partie des investigations sur le terrain;
3. élaborer des propositions concrètes concernant des structures d'organisation, l'amélioration des cuirs et peaux, la réhabilitation de l'industrie existante, l'implantation de nouvelles unités de production, des produits chimiques, des pièces de rechange et la fabrication d'auxiliaires ainsi que le marketing, élaborer des projets individuels d'assistance technique comme jugé utile pour promouvoir le secteur du cuir dans les pays francophones d'Afrique;
4. aider le coordonnateur du projet dans l'intégration et l'évaluation du matériel concernant les pays francophones en Afrique en relation avec les plans guides à élaborer au niveau d'un pays ou d'une sous-région ainsi que pour toute la région africaine.

Le consultant doit aussi préparer un rapport technique profilant les conclusions de sa mission ainsi que ses recommandations sur les mesures efficaces à prendre.

Formation et expérience requises:

Spécialiste de l'industrie du cuir d'un niveau élevé, familier avec les principales caractéristiques de l'industrie du cuir en Afrique, ayant de l'expérience dans le planning de l'industrie et du bon savoir-faire technique.

Connaissances linguistiques:

Anglais et français

Renseignements complémentaires:

Pendant les deux dernières décades, une restructuration importante de l'industrie mondiale du cuir et des produits en cuir a eu lieu. En général, les pays en développement ne sont plus, comme autrefois, seulement des producteurs et fournisseurs des matières premières mais sont devenus des producteurs et exportateurs de cuir fini et semi-fini de même que de chaussures et de produits en cuir. Il est probable que cette tendance continuera quoiqu'un peu plus lentement.

Il y a, quand même, quelques aspects peu favorables dans ce développement. Dans beaucoup de pays en développement les capacités du traitement et de la fabrication ont été augmentées sans, en même temps, améliorer les méthodes de l'agriculture, de l'abattage, de la conservation et du rassemblement des cuirs et peaux et développer des compétences sur place aux différents niveaux et introduire un bon système d'acquisition de produits chimiques et de pièces de rechange à temps. Très souvent la complexité de la commercialisation des produits finals a été vastement sous-estimée comparée avec celle des matières premières.

C'est pourquoi beaucoup d'usines n'opèrent en utilisant qu'une partie de leurs capacités.

ANNEXE I (3)

Toutefois, l'aspect le moins favorable de ce développement autrement positif est que malgré son potentiel considérable, l'industrie du cuir dans de nombreux pays en développement, même dans des régions entières comme la région africaine, ne participaient que rarement aux changements dans le processus de production et de la restructure commerciale mentionnées ci-dessus.

Pour plusieurs raisons, les chiffres suivants ne devraient être employés que prudemment, mais ils reflètent la situation actuelle:

La région africaine tient en bétail près de 15 pour cent de bovins, 13 pour cent d'ovins et 30 pour cent de caprins et porte moins de 5 pour cent de la production mondiale de chaussures en cuir. L'exportation est même moins étendue:

5 pour cent de l'exportation dérive de pays en développement et même moins de 1 pour cent du commerce mondial de chaussures en cuir. Actuellement, il y a plusieurs pays en développement qui fabriquent et/ou exportent plus que l'Afrique entière.

Pendant la Troisième Consultation sur l'industrie du cuir et des articles en cuir tenue à Innsbruck (Autriche) du 16 au 19 avril 1984 on a bien noté la brèche entre quelques régions et d'autres pays industrialisés et ceux en développement autant que:

"La troisième Consultation a conclu qu'une approche par programmes intégrées à l'échelon national, adaptée comme il convient pour tenir compte des besoins particuliers des divers pays en développement, pourrait constituer un cadre approprié pour la coopération internationale en vue d'exploiter au maximum le potentiel de l'industrie des cuirs et peaux bruts et du cuir préparé et des articles en cuir.

Afin de contribuer à la réalisation des programmes de développement intégrés susmentionnés, l'ONUDI devrait, en collaboration avec les institutions et organismes concernés:

Evaluer le potentiel de ce secteur industriel dans les différents pays en développement, en mettant un accent particulier sur les pays moins avancés et sur ceux ayant des besoins particuliers afin de leur permettre d'utiliser plus efficacement leurs capacités dans ce secteur.

L'ONUDI, en collaboration avec les institutions et organismes appropriés, devrait aider les pays en développement à élaborer des programmes pour la fabrication de produits auxiliaires de l'industrie de la chaussure aux échelons national, sous-régional, régional ou interrégional, selon le besoin. L'ONUDI et les organismes appropriés devraient s'attacher à faire participer à ces programmes les partenaires éventuels des pays développés et des pays en développement. Il faudrait accorder l'attention voulue à la capacité d'absorption, actuelle et potentielle, des marchés régionaux et à la coopération entre partenaires commerciaux régionaux.

ANNEXE I (4)

Compte tenu des objectifs de la Décennie du développement industriel de l'Afrique, ainsi que de la situation de l'industrie du cuir et des articles en cuir dans cette région, le Conseil du développement industriel devrait envisager d'organiser une consultation régionale africaine, précédée de la réunion d'un groupe d'experts chargé de déterminer les domaines se prêtant à une coopération internationale. Cette méthode pourrait être appliquée aux autres régions, si nécessaire."

La réunion officieuse d'experts de pays africains qui eut lieu à Vienne le 10 et 11 décembre 1984 a soutenu la proposition de préparer une étude sur les meilleures mesures à prendre pour accélérer le développement du secteur du cuir et des produits en cuir dans la région et a donné des recommandations sur la méthodologie pour préparer l'étude en question et sa portée. Cette étude constituera une documentation complémentaire pour la conférence régionale proposée sur l'industrie du cuir et des produits en cuir en Afrique, projetée pour le début 1986 à Alexandrie (Egypte).

ANNEXE II

VOLUMES DES TROUPEAUX AU BURKINA FASO

(Source: Annuaire de production de la FAO
[estimations], Vol. 37, 1983)

(En 1000 têtes)

	<u>Bovins</u>	<u>Moutons</u>	<u>Chèvres</u>
1974-1976	2,495	1,517	2,391
1981	2,815	1,904	2,376
1982	2,871	1,970	2,459
1983	2,950	2,000	2,500

ANNEXE III

EXPORTATIONS PRODUITS ET SOUS-PRODUITS DE L'ELEVAGE

(Source: ONAC)

(en millions de F CFA)

	<u>Animaux sur pied</u>	<u>Viande et sa préparation</u>	<u>Cuir et Peaux</u>	<u>Pourcentage de cuirs et peaux sur total</u>
1980	4,512	176	899	16.1
1981	3,509	407	1,251	24.2
1982	2,293	207	1,445	36.6
1983	1,193	56	1,367	52.2
1984	n.d.*	n.d.*	1,891	n.d.*

*) n.d. = non déterminé

ANNEXE IV

REPARTITION DU COMMERCE DES CUIRS ET PEAUX
ENTRE LES CINQ SOCIETES SPECIALISEES
(Année 1984)

	<u>Valeur</u>	<u>En %</u>
	(millions F CFA)	
SBCP	1,240.8	65.6
SCP	292.4	15.5
Diarra	166.3	8.8
Beguian	181.7	9.6
Albert	9.6	0.5
	<hr/>	
Total:	1,890.7	

Tableau II - Production/exportations cuirs et peaux (en milliers)

Année	B O V I N S			C A P R I N S			O V I N S		
	: Abattage contrôlé et non-con- trôlé	: Exporta- -	: Différence	: Abattage contrôlé et non-con- trôlé	: Exporta- -	: Différence	: Abattage contrôlé et non-con- trôlé	: Exporta- -	: Différ:
1980	: 155	: 66	: - 89	: 1.535	: 1.196	: - 339	: 748	: 405	: - 343
1981	: 160	: 73	: - 87	: 1.602	: 1.548	: - 54	: 806	: 781	: - 25
1982	: 199	: 55	: - 144	: 1.694	: 1.519	: - 175	: 863	: 587	: - 276
1983	: 215	: 64	: - 151	: 1.750	: 1.230	: - 520	: 909	: 518	: - 322
1984	: 224	: 83	: - 141	: 1.790	: 1.585	: - 205	: 918	: 710	: - 208
	(1)	(2)		(1)	(2)		(1)	(2)	

1) Source : Direction Elevage

2) Source : ONERA

ANNEXE V

ANNEXE VI

Tableau V - Exportations cuirs et peaux

	1980	1981	1982	1983	1984
Cuir : nombre	65.675	73.415	54.656	64.105	83.06
poids (kg)	264.540	308.955	215.676	281.088	331.26
valeur (1.000 CFA)	112.926	111.425	89.625	168.653	252.67
Peaux Caprins :					
nombre	1.058.200	1.312.200	1.204.900	978.486	1.388.53
poids (kg)	367.239	463.847	458.519	381.631	515.21
valeur (1.000 CFA)	481.162	535.852	664.389	534.283	758.16
Peaux Ovins :					
nombre	404.800	781.500	586.950	518.409	710.478
poids (kg)	231.762	415.177	317.630	284.050	461.929
valeur (1.000 CFA)	206.903	444.539	440.800	440.278	712.051
Semi-tannées (Wet-Blue)					
nombre	138.045	236.040	314.389	251.856	195.986
valeur (1.000 CFA)	98.076	159.211	250.482	204.003	167.835
VALEUR TOTALE (1.000 F CFA)	899.067	1.251.027	1.445.296	1.367.217	1.890.732
Exportation cuirs et peaux					

(Source : ONERA)

ANNEXE VII

DESTINATIONS DES EXPORTATIONS DES CUIRS ET PEAUX
(Année 1984)

Catégorie	Valeur (en millions de FCA)	Pourcentage des exportations vers:			
		<u>l'Italie</u>	<u>la France</u>	<u>l'Espagne</u>	<u>la Grèce</u>
Cuirs bovins	252.6	77.9	2.9	17.8	1.4
Peaux de mouton	712.0	58.8	5.3	35.9	—
Peaux de chèvre	926.1	64.1	27.6	4.5	3.8
<hr/>					
		(En valeur (millions de F CFA):			
Total	1,890.7	1,208.8	301.2	342.0	38.7
		(Calculé en % de la valeur totale):			
		63.9	15.9	18.1	2.1

ANNEXE VIII

DES PRIX DE PEAUX DE CHEVRE OBTENUS A L'EXPORTATION

(En F CFA par peau)

	En état brut	En état wet-blue	Différence	Augmentation en %
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
1980	455	710	255	56
1981	408	675	267	65
1982	551	797	246	45
1983	546	810	264	48
1984	546	856	310	57
<hr/>				
Prix moyen de cinq ans : (1980-1984)	501	770	269	54
<hr/>				

ANNEXE IX

CHIFFRES DE MOYENNE POUR L'ANNEE 1984

	Poids/Unité (kg/pièce)	Prix/unité (F CFA/pièce)	Prix/kg (F CFA/kg)
	-----	-----	-----
Cuir bovin brut	3.99	3,041	762
Peaux de mouton brutes	0.57	1,002	1,758
Peaux de chèvre brutes	0.37	546	1,476
(Peaux de chèvre wet-blue	--	856	--)

ANNEXE X (1)

PROJET PROPOSE

Pays:	Burkina Faso															
Titre:	Assistance dans le finissage du cuir															
But de développement:	Valoriser au maximum les cuirs et peaux disponibles pour la transformation d'une certaine partie d'entre eux en cuir fini d'une qualité telle que des chaussures de cuir et des articles en cuir de bonne qualité puissent être fabriqués.															
Buts immédiats du projet:	<p>La production au Centre de Tannage à Ouagadougou de cuir bovin fini en quantités et en qualités satisfaisant les exigences de l'industrie de chaussures locales.</p> <p>La formation, dans la tannerie même et aussi à l'étranger, de personnel clé de la tannerie dans tous les aspects de tannage et tous les opérations du finissage du cuir</p> <p>La production dans la tannerie, aussi de cuir de peaux de chèvre à l'état stain, pour l'exportation, et de certaines quantités de cuirs finis de peaux de petits ruminants pour le marché local.</p>															
Résultats espérés:	<p>Du cuir bovin fini d'une qualité telle qu'elle satisfait les exigences requises pour permet. fabrication de chaussures en cuir.</p> <p>Au moins deux techniciens de tannerie nationaux, bien formés dans le tannage et dans le finissage de cuirs bovins pour le haut de chaussures, et aussi dans le tannage et le finissage de cuir de peaux de petits ruminants.</p>															
Components du projet:	<table><thead><tr><th><u>Personnel:</u></th><th>Durée</th><th>Coût (en \$US)</th></tr></thead><tbody><tr><td>Un expert spécialiste en finissage du cuir; des bourses individuelles pour deux homologues nationaux, pour être formés en technologie/finissage du cuir (10 et 6 mois)</td><td>6 mois</td><td>42,000</td></tr><tr><td><u>Divers:</u></td><td></td><td>40,000</td></tr><tr><td></td><td></td><td><u>3,000</u></td></tr><tr><td></td><td>Coût total:</td><td>\$US 85,000</td></tr></tbody></table>	<u>Personnel:</u>	Durée	Coût (en \$US)	Un expert spécialiste en finissage du cuir; des bourses individuelles pour deux homologues nationaux, pour être formés en technologie/finissage du cuir (10 et 6 mois)	6 mois	42,000	<u>Divers:</u>		40,000			<u>3,000</u>		Coût total:	\$US 85,000
<u>Personnel:</u>	Durée	Coût (en \$US)														
Un expert spécialiste en finissage du cuir; des bourses individuelles pour deux homologues nationaux, pour être formés en technologie/finissage du cuir (10 et 6 mois)	6 mois	42,000														
<u>Divers:</u>		40,000														
		<u>3,000</u>														
	Coût total:	\$US 85,000														

ANNEXE X (2)

Durée du Deux ans
projet

Contribution A spécifier
du Gouvernement:

Renseignements A fournir
complémentaires:

